



# **La guerre au XXI<sup>e</sup> siècle**

**Michel Leblay**

**Mars 2012**

## La guerre au XXI<sup>e</sup> siècle

**La présente contribution vise à dresser un panorama d'ensemble de la problématique du conflit en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle. Le domaine militaire comme d'autres domaines de la vie sociale a été profondément affecté par les bouleversements intervenus à la fin du XX<sup>e</sup> siècle : « mondialisation », révolution de l'information, mutation dans les rapports de puissance. De tout temps, l'art de la guerre a été marqué par des transformations profondes, inspirant la réflexion de grands théoriciens. Par les quelques explications suivantes, qui se réfèrent à différentes études publiées, l'auteur de ces lignes souhaite apporter certains éclaircissements pour une meilleure compréhension du phénomène de la guerre dans ses formes actuelles.**

---

Avec les deux guerres mondiales, dans la première partie du XX<sup>e</sup> siècle, la violence armée atteignit un paroxysme. Le massacre de masse par la puissance du feu connut un niveau jamais atteint, du tir des mitrailleuses de l'été 1914, fauchant les charges des fantassins, aux bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki à l'été 1945.

Alors que l'homme allait vers une maîtrise des formes d'extermination naturelle (la grippe espagnole, parallèle au premier conflit mondial, étant, à ce jour, la dernière grande pandémie qui causa un nombre de morts au moins comparable à celui de ce conflit), il apparaissait, à l'issue du second conflit mondial, qu'il était en mesure, par sa volonté propre, de mettre en péril l'humanité.

Conscients de cette menace, les deux antagonistes qui se firent face après 1945 ne s'affrontèrent qu'indirectement tout en se dotant des moyens d'anéantissement mutuel.

Cette période de la guerre froide comme sa conclusion ouvrirent la voie, par certains de leurs traits, à une définition nouvelle des conflits et à leurs déterminants. A cet égard, l'on peut citer :

- le motif idéologique invoqué par les deux rivaux pour justifier leurs interventions respectives ;
- la multiplication de conflits locaux où la guérilla devint, le plus généralement, la norme ;
- le développement par les deux grandes puissances de systèmes d'armes de plus en plus complexes donnant l'avantage stratégique à l'économie la plus performante, scientifiquement la plus avancée ;
- l'effondrement sans combat de l'un des adversaires laissant l'autre considérer que l'issue tenait largement à la primauté de ses valeurs.

Ainsi, durant ce moment de l'Histoire, furent esquissées des directions essentielles qui allaient empreindre, au moins pour le monde occidental, le rapport à la guerre. Élément caractéristique, Benoist Bihan, dans une chronique<sup>1</sup>, souligne que « la notion d'ennemi disparaît progressivement du vocabulaire stratégique pour être remplacée

---

<sup>1</sup> Les armées servent, d'abord, à faire la guerre. Défense et Sécurité Internationale n° 75 – Novembre 2011.

par celle d'adversaire ».

Les Etats-Unis, puissance militaire sans égale, occupent la place majeure dans l'intelligence de la guerre et la conception des méthodes et des doctrines mais les réflexions françaises ou britanniques demeurent fort riches (citons le Général Vincent Desportes, auteur, entre autres, de *La Guerre probable* ou le Général Sir Rupert Smith qui publia *L'Utilité de la Force*).

Dans le domaine des sciences humaines, toute nouvelle théorie, tout nouveau paradigme ne sauraient rendre caduques les constructions qui les ont précédées. Ils en sont un fruit qui participe à l'évolution d'une pensée. Il paraît donc opportun de rappeler quelques grands aspects de la réflexion stratégique avant d'aborder les thèmes de la révolution dans les affaires militaires, des conflits asymétriques, de la guerre probable, du transfert à des entités privées de certaines missions des forces armées.

### **Quelques références sur la stratégie et ses théoriciens**

Au moment où le terme de stratégie, d'origine grecque (*stratos* qui signifie « armée » et *ageîn* qui signifie « conduire »), est particulièrement galvaudé dans son emploi, il s'avère judicieux d'en remémorer une définition, en l'occurrence celle d'Hervé Couteau-Bégarie : « La stratégie est la dialectique des intelligences, dans un milieu conflictuel, fondée sur l'utilisation ou la menace d'utilisation de moyens violents à des fins politiques »<sup>2</sup>

Sun Tzu et Clausewitz, venus de temps et de cultures essentiellement différentes, sont les plus renommés parmi les grands théoriciens de la stratégie. Le premier, auteur présumé de *l'Art de la guerre*, vécut au VI<sup>e</sup> av. J.-C. au temps des Royaumes combattants tandis que le second, écrivain posthume de *De la guerre*, fut le contemporain des guerres napoléoniennes. Leurs conceptions correspondent chacune aux transformations profondes qui intervinrent, à leur époque, dans le paradigme de la guerre. Le fait qu'ils soient, tous deux, souvent cités, témoigne, au-delà de la distance historique, de l'actualité de leurs pensées. S'ils sont des adeptes d'une guerre « hors-conventions » par rapport aux affrontements précédents, ils se distinguent par leur approche. Selon S.V. Rasmussen<sup>3</sup>, Sun Tzu développe « une pensée de l'harmonie que l'on retrouve dans le taoïsme » ; « la guerre n'est que le chemin permettant de restaurer cette harmonie », mais dans son application, elle est aussi l'art de la tromperie. Elle pourrait être gagnée sans combattre par étapes successives : attaquer la stratégie de l'ennemi ; atteindre ses alliances ; enfin, s'en prendre à son armée. Pour Clausewitz, la guerre, continuation de la politique par d'autres moyens, « est une entreprise symétrique, collision entre deux forces vivantes<sup>4</sup> ». Il s'agit de détruire le centre de gravité de l'ennemi « d'où émanent ses forces morales et physiques ». Comme le souligne Alan Beyerchen<sup>5</sup>, l'officier prussien appréhende la guerre comme un phénomène imprévisible du fait qu'elle est « une confrontation entre forces vives » dont il n'est pas possible d'anticiper « les intentions et les réactions ». Il y introduit deux notions capitales pour sa conduite : « le brouillard » qui exprime les défauts d'information par rapport à l'environnement, aux intentions de l'adversaire ou à la situation de ses propres forces ; « la friction » qui résulte des multiples impondérables qui apparaissent sur le terrain et qui brident

<sup>2</sup> Hervé Couteau-Bégarie : *Traité de Stratégie* – 2<sup>ème</sup> édition Economica.

<sup>3</sup> La Révolution dans les affaires militaires – Chapitre III – Economica.

<sup>4</sup> S.V. Rasmussen - *La Révolution dans les affaires militaires* – Chapitre III – Economica.

<sup>5</sup> La « Révolution dans les affaires militaires » : paradigmes stratégiques, limites et illusions – Philippe Braillard et Gianluca Maspoli – [www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/FD001464.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/FD001464.pdf).

l'application du plan initialement conçu.

Plus largement, pour situer les différentes conceptions stratégiques dans l'essence de leur approche, il est intéressant de se référer aux deux types de paradigmes définis par Philippe Braillard et Cianluca Maspoli<sup>6</sup>, à savoir : le paradigme stratégique « scientifico-rationnel » selon lequel la guerre relève de « facteurs constants au regard desquels il est possible de développer une théorie stratégique universelle et indépendante des spécificités de chaque conflit » ; le paradigme stratégique « historique » où « la guerre est considérée comme un phénomène profondément socio-politique dont la compréhension ne peut être ramenée à des lois générales ». Son étude ne peut être fondée que sur sa « singularité historique » du fait de sa « complexité et de sa diversité ».

Sans qu'il s'agisse de la conduite de la guerre, il peut être aussi fait mention de la polémologie, « science de la guerre », dont Gaston Bouthoul fut le concepteur. Son objet est d'ordre sociologique, la guerre étant étudiée comme phénomène social. Ce champ d'investigation a été quelque peu délaissé après la disparition du fondateur de la discipline.

## **La révolution dans les affaires militaires**

A l'origine, ce furent quelques officiers de l'Armée rouge qui menèrent, dans les années soixante dix, une réflexion sur l'adaptation de l'appareil militaire aux bouleversements majeurs de la science et de la technique. Par plusieurs textes, le Maréchal Ogarkov apporta une contribution novatrice quant « aux avantages pouvant être tirés des nouvelles technologies de l'information<sup>7</sup> ». Celles-ci étaient principalement développées aux Etats-Unis. Là, les précurseurs d'une révolution dans les affaires militaires s'appuyèrent, dans leurs travaux initiaux, sur les idées avancées au sein de l'armée rivale de la guerre froide.

La conception américaine de cette révolution dans les affaires militaires (RMA suivant l'acronyme anglais) a été élaborée dans les années quatre vingt dix après la première guerre du golfe, en 1991. Elle est fondée sur le principe d'une prééminence de la technologie dans la conduite de la guerre. Dans sa définition, elle constitue une révolution dans l'art de la guerre en ce sens qu'à la mise en œuvre de techniques nouvelles sont associées la réforme de la doctrine d'emploi des forces et celle de l'organisation des unités. Suivant l'approche de Philippe Braillard et de Gianluca Maspoli, la RMA se rattache au paradigme « scientifico-rationnel ». Elle s'inscrit, ainsi, dans « une vision déterministe de l'histoire » au terme de laquelle toute évolution dans la pratique de la guerre trouve son origine dans le développement technologique.

La RMA est l'application au secteur militaire des novations touchant au domaine de l'information intervenues dans les dernières décennies du XX<sup>ème</sup> siècle. Ces évolutions concernent, entre autres, l'acquisition, le traitement ou l'échange d'informations devenues données du fait de la numérisation. L'usage de la machine a nécessité de caractériser précisément ces données et de les traiter suivant des règles strictes. Le système, « ensemble d'éléments coordonnés par une loi<sup>8</sup> » est devenu, alors, le

---

<sup>6</sup> Idem note 5.

<sup>7</sup> Voir Mutations Technologiques et transformations militaires : que reste-t-il du discours de la RMA ? Alain De Neve – <http://www.regards-citoyens.com/article-mutations-technologiques-ettransformations-militaires-que-reste-t-il-du-discours-de-la-rma-par-al-98321142>

<sup>8</sup> Voir définition <http://www.linternaute.com/dictionnaire>

mode de construction obligé et par extension un instrument d'analyse de diverses situations. Ainsi, selon John Warden « chaque adversaire est un système »<sup>9</sup> agencé en cinq cercles concentriques dont la réduction successive permet d'atteindre son « centre de gravité ». Par un prolongement de la réflexion, la RMA représenterait le « système des systèmes », défini par l'amiral Owen, comme la composition de trois éléments essentiels<sup>10</sup> :

- la surveillance qui autorise « une connaissance presque complète et immédiate » du champ de bataille et de tout ce qui l'affecte ;

Par cet aspect, la technologie permet de surmonter les frictions ou le brouillard mis en exergue par Clausewitz, sources des incertitudes du combat.

- un réseau électronique intégrant les ressources informatiques des diverses fonctions de commandement, de contrôle, de communication, d'information, de renseignement, de surveillance, de reconnaissance (C4ISR), assurant la communication entre « les systèmes d'acquisition de la cible » et « les systèmes d'armes », outil d'analyse de la situation et d'aide à la décision ;
- des armes de haute précision et à longue portée limitant « l'engagement direct », évitant ainsi l'envoi de forces importantes et de leur logistique tout en assurant une grande efficacité dans l'atteinte des cibles.

Par la RMA, les Etats-Unis obtenaient « un avantage comparatif majeur ». Elle leur permettait par la puissance des armes et leur précision de s'affranchir des « aléas de la guerre ». Les pertes au combat devaient en être des plus réduites (« zéro mort »).

Cette révolution dans les affaires militaires est intervenue dans un contexte de mutation de l'ordre géopolitique. La liquidation de la guerre froide par la disparition de l'un des deux protagonistes a laissé la place à un univers très éloigné du précédent relativement à l'expression des forces. Les Etats-Unis, sans compétiteur à leur niveau de puissance, eurent alors pour visée une position hégémonique. Mais le phénomène marquant dans cette expression des forces est l'expansion, aux côtés des Etats-nations classiques, d'organisations non étatiques aux fins politiques ou d'associations criminelles, ces dernières arrivant, dans certains cas, à se confondre avec les précédentes.

Si les Etats-nations traditionnels, concurrents ou opposants des Etats-Unis n'ont aucunement les moyens d'un affrontement militaire direct et ne le cherchent pas, en revanche les diverses formations armées qui prospèrent dans les lieux de tension recourent à des méthodes face auxquelles la RMA non seulement a révélé un manque d'efficacité mais a encore constitué un « piège » du fait qu'elle représentait un postulat doctrinal.

## **Les conflits asymétriques**

### *Une approche générale*

---

<sup>9</sup> John Warden, colonel au sein de l'US Air Force a développé sa théorie à la suite de la guerre du Golfe de 1991 (« Desert Storm ») – L'adversaire est un système généralement composé de cinq cercles concentriques, qualifiés de l'extérieur vers l'intérieur : 5<sup>ème</sup> cercle – domaine des forces armées ; 4<sup>ème</sup> cercle – formé de civils ; 3<sup>ème</sup> cercle – les infrastructures ; 2<sup>ème</sup> cercle – les communications ; 1<sup>er</sup> cercle – le pouvoir politique (M. V. Rasmussen – La Révolution dans les affaires militaires Economica)

<sup>10</sup> Philippe Braillard et Gianluca Maspoli : La « Révolution dans les affaires militaires » - Paradigmes stratégiques, limites et illusions – <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/FD001464.pdf>

Comme le souligne Iole De Angelis<sup>11</sup>, la référence au terme asymétrie pour désigner une méthode de combat a été introduite, au cours des années soixante, par la « Rand Corporation » lors des études sur les « différentes approches de la dissuasion entre Soviétiques et Américains ». Dans l'acception actuelle, l'asymétrie englobe, essentiellement, deux modes « d'actions militaires » : le terrorisme et la guérilla. Le terrorisme qualifie « le régime imposé par la Convention montagnarde de 1793 »<sup>12</sup>. Il distingue depuis les années soixante, époque des guerres de la décolonisation et d'autres affrontements locaux, un type de violence destiné à contraindre le pouvoir adverse en visant la population civile et en créant « un sentiment d'insécurité généralisé ». Poursuivant le même objectif, souvent complémentaire, la guérilla a pour forme originelle la lutte des paysans espagnols contre la Grande Armée.

L'asymétrie apparaît donc comme une catégorie de conflit, définie, notamment, dans le manuel de Tactique générale de l'Armée de Terre française (octobre 2008) où sont différenciés :

- les conflits symétriques qui mettent aux prises des forces armées de nature similaire dans leurs volumes, leurs équipements, leurs technologies et leurs doctrines en usant des mêmes modes stratégiques ; le plus souvent, il s'agira de conflits violents visant la victoire militaire ;
- les conflits dissymétriques qui opposent des forces armées également de nature similaire, mais de structures, de volumes, d'équipements et de technologies et de doctrines différents ;
- les conflits asymétriques qui ressortissent à une catégorie dans laquelle il existe une disparité des buts de guerre, des moyens et des manières d'agir.

Ces distinctions sont d'essence stratégique, nécessaires à la perception des formes de guerre sous l'angle de la géopolitique présente. En fait, dans leur déroulement, les conflits ne répondent pas exclusivement à l'une des catégories. Déjà, dans une conflagration, qualifiée globalement de symétrique, l'effet décisif, au niveau tactique, est recherché par l'obtention d'un avantage de caractère dissymétrique c'est à dire, localement, un déséquilibre des forces, ou asymétrique en recourant à « des effets tactiques innovants (blietzkrieg)<sup>13</sup> ». Plus largement, le chef de bataillon Emmanuel Antoine distingue « sept leviers qui engendrent fréquemment une modification du visage des conflits » déterminant un basculement temporaire « d'une forme classique vers une forme asymétrique, ou inversement ». Il discerne, ainsi, la possibilité d'asymétrie dans les concepts d'opération, dans l'organisation, dans les volontés respectives des belligérants, leurs références morales, les technologies utilisées mais aussi dans les moyens économiques ou dans « le droit de la guerre applicable ».

Simplement, dans l'encyclopédie militaire américaine, l'asymétrie est définie « comme l'emploi de moyens tactiques pour atteindre des objectifs stratégiques<sup>14</sup> », sachant que le vocable « dissymétrie » n'a pas d'équivalent dans la langue anglaise.

A l'observation, l'asymétrie, comme forme d'action armée, ne saurait ainsi constituer une distinction catégorique pour qualifier globalement un conflit. Néanmoins, il s'agit

<sup>11</sup> Lieutenant Iode De Angelis – Un historique du concept « conflits asymétriques » - [www.cesa.air.defense.gouv.fr/IMG/.../PLAF\\_No13\\_Ltt\\_De\\_Angelis](http://www.cesa.air.defense.gouv.fr/IMG/.../PLAF_No13_Ltt_De_Angelis).

<sup>12</sup> Idem note 11.

<sup>13</sup> La Révolution dans les affaires militaires et la « course aux capacités » - Saïda Bédar – [http://www.strategic-road.com/pays/pubs/revol\\_aff\\_milit\\_course\\_capacites\\_txt](http://www.strategic-road.com/pays/pubs/revol_aff_milit_course_capacites_txt).

<sup>14</sup> « Guerre asymétrique d'Afghanistan : vers un échec inéluctable » - Chef de bataillon Cyrille Caron – [www.strategicsinternational.com/27\\_07.pdf](http://www.strategicsinternational.com/27_07.pdf).

d'un instrument d'analyse essentiel pour l'examen des guerres présentes et leur appréhension dans toute leur plénitude.

Au-delà de la qualification d'une situation d'asymétrie, il est intéressant aussi de noter la remarque du Général Vincent Desportes comme facteur explicatif du phénomène<sup>15</sup>. A l'opposé « des logiques qui prévalaient encore au XX<sup>e</sup> siècle », « la puissance symétrique » ne serait plus vécue de manière « dissymétrique », c'est-à-dire comme un écart dans les moyens, par ceux qui la subissent mais « asymétrique » à savoir une distinction dans l'ordre des moyens. Cette perception induit, en retour, des réactions de même type, asymétrique, « peu justiciables de la violence de haute technologie » propre aux armées occidentales. A la recherche de la symétrie, « volonté d'être au moins l'égal qui structurait la psychologie soviétique », s'est substituée la quête de modes de contournement dans des champs qui peuvent être autres militaires du fait de l'insurmontable disparité technique.

### *La RMA et la réalité des engagements présents*

Dès les réflexions à l'origine de la RMA, l'action asymétrique fut envisagée comme une possibilité de contournement des effets de la puissance qu'elle représentait. Selon S.V. Rasmussen la croyance en la valeur du « système des systèmes » a amené les Etats-Unis à estimer que « leurs ennemis viseront les fondations de l'édifice, l'information ». Cette dernière devient, alors, le centre de gravité au sens où le considérait Clausewitz. En l'occurrence, l'information est entendue comme donnée électronique. Mais, au-delà, si le raisonnement est prolongé, l'information, dans son aspect médiatique, par l'influence sur l'opinion publique, a une incidence conséquente quant à l'exercice de la puissance.

En fait, les événements du 11 septembre 2001 où les Etats-Unis ne furent pas en mesure de prévenir l'attaque, les guerres qui s'ensuivirent à l'initiative de l'Amérique et l'offensive de l'armée israélienne contre le Hezbollah, en juillet 2006, conduisirent à s'interroger sur le bien-fondé d'une doctrine où l'avantage technologique constituait un absolu.

Comme l'indique le Général Vincent Desportes, la RMA, devenue Transformation, à l'initiative de Donald Rumsfeld, avait, au début du mandat de Georges Bush, « généré l'idée d'une nouvelle superpuissance invulnérable ». Candidat, le futur Président était animé par une pensée simple, « dédaigneuse de l'aspect fondamentalement dialectique de la guerre », selon laquelle « la meilleure façon de maintenir la paix est de redéfinir la guerre selon nos propres termes ». Fondant leurs préceptes sur les repères les plus immédiats ou les plus propres à servir leur démonstration, la chute de l'Union Soviétique et la guerre du Golfe de 1991, les promoteurs de la RMA ignorèrent au moins deux échecs, au Vietnam, encore proche, et en Somalie, concomitant à la réflexion. Si ces deux conflits n'avaient pas de caractère anachronique au regard du contexte géopolitique du début du millénaire et aux rapports de puissance, Donald Rumsfeld, redevenu le responsable du Pentagone<sup>16</sup>, avait, lui, pour objectif de préparer l'armée américaine à affronter « le prochain compétiteur<sup>17</sup> » en l'occurrence la Chine.

Dans la réalité du moment, cette armée américaine fut successivement engagée en Afghanistan puis en Irak où l'évolution des opérations mit à mal les principes de la

<sup>15</sup> La Guerre Probable – Général Vincent Desportes – Economica.

<sup>16</sup> Donald Rumsfeld avait exercé cette fonction de 1974 à 1976 sous la présidence de Gérald Ford.

<sup>17</sup> Quel héritage pour l'armée américaine – Jean Loup Samaan – <http://www.strato-analyse.org/fr/spip.php?article137>.

Transformation, héritière de la RMA. Ces principes étaient censés avoir leur pleine application lors de la campagne menée contre l'Irak<sup>18</sup>.

Si les modalités en furent différentes, la première phase des deux conflits, conventionnelle, a abouti, de manière rapide, à la chute des pouvoirs politiques en place<sup>19</sup>. Ces « victoires », loin d'être l'élément fondateur d'un nouvel équilibre politique, démocratique, dans des pays intérieurement pacifiés, ne s'avèrent qu'une illusion. L'Irak comme l'Afghanistan basculèrent dans le type d'affrontement qualifié d'asymétrique, caractérisé par la guérilla et le terrorisme.

### *Le conflit asymétrique et la mise en cause de la RMA*

Les revers subis par les forces Américaines et leurs alliées sur les deux théâtres où elles furent engagées mais aussi les mécomptes de l'armée Israélienne lors de son offensive en juillet 2006 contre le Hezbollah ont généré de larges développements sur l'asymétrie allant au-delà du strict aspect militaire.

Contestant le dogme d'une primauté de la technologie comme assurance de la victoire, des experts avisés ont ouvert la réflexion, appréhendant le conflit aussi bien dans sa conduite qu'au travers des facteurs politique, sociologique, économique qui pèsent de manière déterminante sur cette conduite.

Bernard Bradie, cité par Cyrille Caron<sup>20</sup>, constate dans un entretien au *Monde* du 25 août 2007 que : « L'essentiel de la violence internationale ne repose plus aujourd'hui sur l'emploi des forces conventionnelles, mais sur l'expression plus ou moins coordonnée, plus ou moins organisée de violences sociales de toute nature... On comprendra que la menace se déplace des Etats vers les sociétés ».

L'observation est importante puisque de nos jours les guerres opposent rarement des Etats entre eux, dans un affrontement direct, mais des organisations non étatiques à des Etats ou ces organisations entre elles. Ainsi, le conflit, comme acte de belligérance, a basculé dans des tournures multiples où la notion de bataille a disparu et où l'usure par la durée a pris une place déterminante<sup>21</sup>.

Depuis plus de cinquante ans, dans un contexte d'affranchissement envers les puissances dominantes et d'altération d'un modèle de l'Etat propre à la pensée occidentale, la violence guerrière a pour expression marquante ces luttes où « l'insurgé », le « rebelle », le « terroriste », « le milicien », usent de moyens bien éloignés des principes westphaliens du droit des gens pour défaire plus politiquement que militairement l'adversaire. Parmi les premiers à appréhender ces guerres subversives et à définir, de manière différente, les moyens d'y faire face figurent David Galula<sup>22</sup> et Roger Trinquier<sup>23</sup>. Galula, officier français, qui vécut et mourut dans

<sup>18</sup> concernant l'Afghanistan, les hostilités débutèrent moins de neuf mois après la prise de fonction du Secrétaire d'Etat à la défense et l'action de la CIA précéda celle de l'armée Américaine « en prenant l'initiative sur le terrain avec l'Alliance du Nord » (voir « Guerre asymétrique d'Afghanistan : vers un échec inéluctable » - Chef de bataillon Cyrille Caron .

<sup>19</sup> En Afghanistan (octobre-novembre 2001) une campagne aérienne précéda l'intervention au sol des troupes américaines et britanniques, en nombre limité, une force locale l'Alliance du Nord contribuant efficacement à la chute du régime taliban. Sur le théâtre irakien (mars-avril 2003) plusieurs divisions de l'armée de terre Américaine et du corps des Marines et une division blindée Britannique furent engagées dès le début des opérations dans une manœuvre d'envergure conduisant à la prise de Bagdad le 9 avril 2003 après dix neuf jours de combat.

<sup>20</sup> Voir note 13.

<sup>21</sup> La dernière guerre de mouvement classique où les adversaires agissaient dans un rapport équivalent fut probablement celle du Kippour d'octobre 1973. Il y eut aussi la guerre des Malouines, en 1982, où les Britanniques montrèrent une maîtrise exemplaire dans la projection de forces. Les huit années d'hostilités entre l'Irak et l'Iran, marquées par de très lourdes pertes de part et d'autre et l'emploi d'un matériel conséquent, ne donnèrent lieu à aucune percée majeure. Quant aux deux guerres menées contre l'Irak en 1991 et en 2003, elles aboutirent, dans une totale disproportion des forces, pour la première à un cessez le feu rapide, pour la seconde, dans sa phase conventionnelle à un effacement de l'armée irakienne.

<sup>22</sup> David Galula, saint-cyrien, radié des cadres en 1941 en application du statut des juifs, fut envoyé au Maroc (les officiers juifs étant



l'ombre, est considéré comme l'un des meilleurs théoriciens de la contre-insurrection, auteur de *Contre-insurrection : Théorie et pratique*, auquel des généraux américains se réfèrent face à leurs déboires irakiens et afghans.

Ces dernières années, nombreuses furent les études sur ces conflits asymétriques, forme de la guerre subversive, pour lesquels la « solution politique » est le substitut à la victoire militaire. Vincent Desportes remarque que « les vulnérabilités politiques étant devenues l'un des facteurs essentiels de la faiblesse des forts, les restrictions à l'utilisation de notre puissance de destruction vont croissant »<sup>24</sup>. En se référant à son analyse, il est possible de mettre en exergue au moins quatre éléments qui distinguent, d'un point de vue politique, les situations respectives des belligérants. Il s'agit du temps, des enjeux, des pertes et de l'attitude des opinions publiques. Ces facteurs sont, bien évidemment, liés.

D'abord, les conflits dits asymétriques s'inscrivent dans la longue durée, perçue, du côté occidental, comme un enlèvement, éloignant pour « l'insurgé » la perspective d'une défaite. En termes d'enjeux, le Général Vincent Desportes souligne que « lorsque les intérêts sont élevés, le fort peut adopter un comportement dur facilitant sa victoire ; quand la survie n'est pas en cause l'engagement est moins absolu et moins durable ». La perception des intérêts n'est pas la même pour les gouvernants et les experts de l'analyse géopolitique, d'un côté et la société civile, de l'autre. Le rapport à la mort ayant profondément évolué au sein des sociétés occidentales, celles-ci ne supportent plus que des pertes modestes, lesquelles ne touchent que des soldats professionnels (dans les conflits asymétriques, la proportion des pertes humaines entre les deux camps est en moyenne de un à huit<sup>25</sup>). De plus, au-delà de l'émotion suscitée, la mort au feu, risque inhérent au combat, est maintenant susceptible de déclencher l'action judiciaire par la plainte des familles. Il est difficile, à ce jour d'en mesurer les conséquences, puisque la seule procédure engagée en France n'est qu'à son début<sup>26</sup>. Mais la mise en cause du commandement dans la conduite d'une opération militaire qui n'a opposé que des combattants pourrait avoir des répercussions considérables quant aux règles d'engagement et à l'initiative des chefs. Tout cela, bien sûr, forme une opinion publique qui appréhende les événements au travers du regard médiatique et du pouvoir de l'image. La brutalité n'étant plus « politiquement correcte », « la coercition n'est plus durablement utilisable en contre-insurrection ». Mais les limites ne valent que pour l'un des camps, elles ne contraignent que le « fort ».

Soumises à l'astreinte politique, les armées occidentales si elles détiennent une suprématie dans le domaine de la technologie, elles n'en présentent pas moins un niveau de vulnérabilité par rapport à celle-ci. Les dernières innovations civiles, d'un usage aisé, sont largement diffusées à travers la planète autorisant le développement d'armes artisanales d'une redoutable efficacité<sup>27</sup>. En outre, certaines milices et groupes de guérillas sont équipées d'armes performantes en dotation dans les armées les plus modernes. Ce fut le cas, notamment, du Hezbollah face à l'armée Israélienne lors de son offensive de juillet 2006. Ainsi, d'une certaine manière l'avantage

---

affectés à l'étranger afin d'être soustraits à la répression de l'occupant). Au sein de l'armée d'Afrique, il participa aux combats de la Libération. Après des séjours en Chine, dans les Balkans, à Hong-Kong, il commanda en Algérie une compagnie d'infanterie de 1956 à 1958 où il appliqua les méthodes de contre-insurrection. Terminant sa carrière avec le grade de Lieutenant-colonel, il enseigna aux Etats-Unis avant de revenir en France où il mourut en 1969.

<sup>23</sup> Le colonel Trinquier a, entre autres, commandé, le 3<sup>ème</sup> RPC en mai 1958, l'un des trois régiments de la 10<sup>ème</sup> DP ; il succédait à Marcel Bigeard.

<sup>24</sup> Voir l'article du Général Vincent Desportes – Peut-on encore gagner une guerre ? – Défense & Sécurité Internationale n° 77 octobre 2011.

<sup>25</sup> Idem note 22.

<sup>26</sup> Cette procédure fait suite à l'embuscade d'Uzbin, le 18 août 2008, où un groupe de talibans accrocha une section du 8<sup>ème</sup> RPIMA, causant la mort de neuf soldats français.

<sup>27</sup> Notamment les engins explosifs improvisés, IED selon l'acronyme anglais.

technique des armées occidentales est tempéré par de « menus transferts de technologie » qui accroissent le risque et peuvent « les conduire à prendre des mesures de protection sans commune mesure avec la menace réelle ».

Au vu de ces constats, la prééminence de conflits non conventionnels où l'adversaire adopte selon les termes du Général Vincent Desportes « une stratégie de contournement » conduirait à mettre en cause la pertinence de la RMA. Cependant, il faut être attentif au sens donné à celle-ci. Lorsqu'elle est vue comme une transformation totale de la guerre où la technique est en elle-même l'instrument de la victoire, elle ne saurait répondre aux attentes. En revanche, si elle est considérée à sa juste place, c'est-à-dire une disponibilité de l'information pour une aide à la décision, alors elle est susceptible de constituer un atout majeur, sachant que tous les systèmes utiles ne sont pas encore créés.

## La guerre probable

Dans le prolongement des réflexions précédentes et en les élargissant, le Général Vincent Desportes a introduit la notion de *Guerre probable*, titre d'un livre qu'il a publié en 2008. Elle est définie comme « la guerre irrégulière, celle qui se moque de nos meilleures technologies et se conduit, par dessein autant que par nécessité, au cœur de nos sociétés », non plus entre les sociétés. Cette guerre probable, « guerre d'adaptation », se conduit au sein des populations devenues actrices et enjeux majeurs des conflits, ceux-ci relevant alors de l'ordre asymétrique.

Si l'essai du Général Desportes caractérise la guerre probable sous ses différents aspects et qu'il exprime, là encore, une appréciation sur le rôle dévolu à la technologie, allant à l'encontre de la « vraie nature de la guerre », il vaut aussi par ses prémisses. En vertu de « la règle fondamentale du contournement », l'adversaire, altérité, nullement assujettie aux normes édictées par son rival, a la faculté de renverser une situation au moyen d'une « surprise stratégique ». Il est nécessaire de s'y préparer en restant ouvert à toutes les éventualités.

Les guerres nucléaires et les guerres classiques demeurent des possibilités que le maintien d'arsenaux adaptés permet de prévenir. La guerre la plus « probable », celle à conduire « au sein des populations », asymétrique, suppose de développer, en parallèle, les moyens conventionnels correspondants. Mais il ne faut pas exclure « un affrontement du fort au fort » où l'adversaire pour obtenir l'ascendant usera d'une « surprise stratégique<sup>28</sup> », évitant l'action symétrique et tous ses effets de puissance par une réduction des fondements de celle-ci en recourant, par exemple « à des attaques informatiques ou à des armes à impulsion électromagnétique ». Vincent Desportes remarque que cet adversaire « agira de manière préférentielle dans des espaces hors limites ».

« La Guerre hors limites »<sup>29</sup> est, justement, le titre d'un ouvrage de deux colonels Chinois : Qiao Liang et Wang Xiangsui. Dépassant la notion traditionnelle du combat pour lequel sont développés des « armes de conception nouvelle », ils avancent l'idée de « nouveau concept d'arme ». Elle relève « d'une vision des armes au sens large, qui considère comme armes tous les moyens qui dépassent le domaine militaire mais qui peuvent être utilisés au combat ». « Tout ce qui peut bénéficier à l'humanité peut

---

<sup>28</sup> Pour une analyse critique de la notion de « surprise stratégique », voir l'entretien avec Corentin Brustlein – Défense & Sécurité Internationale n° 79 Mars 2012.

<sup>29</sup> Editions Payot & Rivages

aussi lui nuire ». La guerre peut alors recouvrir d'autres formes : la guerre commerciale, la guerre financière, la nouvelle guerre terroriste (effraction de réseaux informatiques, par exemple), voire la guerre écologique. L'objectif demeure d'assujettir l'adversaire à sa propre volonté. « Ceux qui sont experts dans l'art de la guerre soumettent l'armée ennemie sans combat...<sup>30</sup> » écrivait Sun Tzu.

## **Les sociétés militaires privées**

Les sociétés militaires privées (ou SMP), phénomène particulièrement étudié en France par Georges-Henri Bricet des Vallons, sont des prestataires de services dans les domaines de la sécurité et de la défense à l'attention des gouvernements mais aussi des organisations internationales, des ONG ou de simples entreprises privées. Elles ont connu une expansion notable depuis le début du siècle avec les interventions américaines en Irak et en Afghanistan.

Le recours au mercenariat n'est pas une pratique nouvelle. Dans l'Antiquité, les Dix Mille, des Grecs (Xenophon, l'Anabase), servirent le Perse, Cyrus le Jeune luttant pour s'emparer du trône de son frère Artaxerxès II. Les Grandes compagnies acquirent une triste célébrité durant la guerre de Cent ans et les condottieres, chefs d'armées de mercenaires, mirent « leur art et leur expérience » au service des Républiques italiennes de la Renaissance. Au début des années soixante après l'indépendance de l'ancien Congo Belge, Moïse Tshombé fit appel à des mercenaires, « les affreux », pour assurer la défense du Katanga en sécession. Il s'agissait encore à cette époque de l'aventure individuelle de « soldats de fortune ».

Sensiblement réduit dans ses effectifs, entièrement composés par des professionnels, l'armée Américaine pour mener ses missions et, particulièrement ses interventions extérieures, en Irak et en Afghanistan a fait largement appel à des sociétés militaires privées (SMP). Si le mercenariat traditionnel n'a pas totalement disparu, il s'y substitue une logique d'entreprise capitaliste où des sociétés privées prennent en charge des fonctions assurées exclusivement, auparavant, par l'armée ou des services de sécurité officiels. Cette politique, qui vise à diminuer les coûts, n'est pas sans rapport avec la conception économique libérale, dominante depuis les années quatre vingt, aux termes de laquelle l'Etat est amené à renoncer à l'exercice direct de prérogatives traditionnelles. Ainsi Georges-Henri Bricet des Vallons<sup>31</sup> note : « Hormis les opérations offensives et les structures de dissuasion nucléaire, tous les services militaires sont devenus externalisables ». Pour l'Afghanistan et l'Irak, il précise que les trois-quarts des sociétés ayant obtenu des contrats interviennent dans les domaines de « la sécurité statique, la protection des convois et la sécurité rapprochée ». Il n'empêche que des missions plus sensibles peuvent être dévolues à ces SMP comme l'interrogatoire de prisonniers, le recrutement et la formation de milices (au Kurdistan irakien) ou le repérage de cibles à la frontière du Pakistan.

L'organisation n'est pas sans dérive. En Afghanistan, le recours à des entreprises locales pour assurer la sécurité des convois d'approvisionnement de l'armée américaine aboutit à un financement indirect des « milices talibanes » par le contribuable américain (10% à 20% du montant des contrats conclus, à l'origine, par l'administration américaine avec huit sociétés privées – contrat HNT – seraient ainsi

<sup>30</sup> Cité par Vladimir Volkoff dans son roman « Le Montage » - Editions Julliard 1982.

<sup>31</sup> Voir l'entretien donné au site Theatrum Belli par Georges-Henri Bricet des Vallons à l'occasion de la publication de son livre Irak, terre mercenaire – <http://www.theatrum-belli.com/archive/2010/07/02/societes-militaires-privées-de-la-privatisation-a-la-mercena.html>.

versés à l'insurrection soit des sommes supérieures à celles allouées pendant l'occupation soviétique<sup>32</sup>.

Concernant la France, Bricet des Vallons note l'absence d'un « marché des sociétés d'appui stratégique » alors qu'elle est engagée comme les Etats-Unis dans un processus de réduction des effectifs de son armée et que celle-ci ne dispose que de « très faibles capacités de projection ». Le risque, à terme, est d'être obligé, faute de prestataires nationaux, de faire appel à des entreprises anglo-saxonnes. Cette situation tient, pour une grande part, à des réticences face à ce qui est considéré par certains comme une perte de souveraineté.

o o  
o

« Vers la paix perpétuelle » écrivait Kant en 1795 alors que l'Europe basculait, par le fait de la Révolution française, dans une conflagration générale. Après les deux guerres mondiales et l'issue de la guerre froide, des penseurs comme des responsables politiques, aux Etats-Unis (répondant souvent à des intérêts bien compris) et en Europe (animés par un réel idéalisme), ont imaginé que l'extension de la démocratie et d'un corollaire supposé, l'économie de marché, ouvrait la voie vers la fin des affrontements armés entre les peuples. Certes, aujourd'hui les probabilités de guerres entre les Etats-nations traditionnels paraissent bien éloignées. Au sein des nations occidentales, les populations ne sont aucunement disposées à une telle éventualité ; l'intensification des échanges économiques est la source d'une compétition pas d'une opposition militaire directe ; enfin la dissuasion nucléaire mais aussi celle résultant de l'utilisation de moyens conventionnels de haute technologie rendent abstrait l'acte de belligérance entre grandes puissances. Pour autant, le conflit armé demeure comme mode d'expression des antagonismes ; la violence est l'un des caractères de la nature humaine.

Les armées occidentales, forgées depuis l'Antiquité à la bataille où elles ont dominé, le plus souvent, par leur capacité d'organisation et l'innovation technique, sont maintenant impliquées dans des formes de conflit où la victoire militaire, difficile voire impossible à atteindre n'est pas l'objectif final. Celui-ci est d'ordre politique et il vise à créer ou à restaurer des Etats de droit conformes aux conceptions valant dans nos sociétés. L'adversaire qui évolue « au sein des populations », pouvant recueillir leur appui comme les terroriser, dispose du temps, est peu sensible à ses pertes et profite de la lassitude d'une opinion publique occidentale facilement émue au vu des images offertes par l'univers médiatique. Au-delà de la seule guérilla, phénomène strictement militaire, ces conflits ont une dimension d'ensemble que le concept d'asymétrie permet d'appréhender dans ses différents éléments.

Les Etats-Unis ont cru, un moment, que leur suprématie scientifique et technique leur permettrait de réduire tout adversaire possible. La Révolution dans les affaires militaires a été un échec sous l'angle d'une théorie de la domination absolue. En revanche, les outils qu'elle suppose et qui touchent à la gestion de l'information sont des instruments indispensables dans la conduite des opérations présentes et futures.

La guerre, pour les peuples occidentaux, particulièrement européens, est devenue une perspective éloignée, voire anachronique. Changeant de visage, distante dans l'espace, en dehors des préoccupations de la société, elle est, pour l'essentiel, une

---

<sup>32</sup> Voir article de Georges-Henri Bricet des Vallons « La paradigme de Watan » publié dans Défense & Sécurité Internationale n° 66 Janvier 2011 – Synthèse de l'article par Michel Leblay Polemia 14 février 2011.

affaire de professionnels et d'experts. Seules les images interpellent, le plus souvent pour susciter l'émotion et l'assentiment pour une cause. Pourtant, demeure l'impératif de défendre ses intérêts et ses conceptions, au besoin par la violence armée, dans un monde où de nouvelles forces ont émergé, décidées à s'imposer les unes par rapport aux autres mais aussi à notre détriment.

Dans ce contexte, adapter les doctrines, fournir les moyens militaires correspondants, mais surtout disposer d'une vision politique fondée sur la constance des réalités humaines, tel est l'enjeu.

Michel Leblay  
14/03/2011